

PIÈCES À FOURNIR POUR DÉPOSER UNE CANDIDATURE

1. Synthèse de **3 pages du projet d'installation ou de développement viticole** permettant de comprendre la vision d'ensemble et la cohérence du projet au sein de l'entreprise.

Cette synthèse ne doit pas se limiter à un volet technique ou d'investissement isolé, mais présenter l'ensemble de la démarche du domaine.

Elle devra notamment aborder :

- l'origine du projet et le contexte global de production,
- la philosophie et les pratiques, tant à la vigne qu'au chai,
- les engagements et ambitions environnementales et sociétales,
- les motivations de la participation au Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir,
- la manière dont le concours pourrait contribuer au développement et à la pérennité de l'entreprise.

Cette synthèse doit permettre au jury d'appréhender la cohérence globale de l'exploitation : positionnement du domaine, pratiques techniques, vision entrepreneuriale et stratégie de durabilité.

2. **Prévisionnel économique et business plan, structurés comme suit :**

- **Diagnostic économique et financier** : situation financière actuelle, principales sources de revenus et de charges, perspectives économiques et commerciales.
- **Présentation marketing et commerciale du domaine** : quels sont / seront les vins commercialisés ? Par quels moyens ? Sur quel circuit de distribution ? À quel prix ? Pour quels consommateurs ? ...
- **Ambitions de développement** : projection de l'entreprise à court (2 ans), moyen (5 ans) et long terme (10 ans), en cohérence avec les objectifs présentés dans la synthèse du projet.

3. **Présentation synthétique** du domaine et du projet (200 mots maximum)

4. **Diplôme ou qualification**

5. **Affiliation MSA**

6. **CVI**

7. **SIRET**

8. **CV** du candidat

9. Copie de la **carte d'identité ou du passeport**

10. **Comptes de résultats et bilans** des trois derniers exercices clos, s'ils sont disponibles

IMPORTANT

La date limite d'envoi des dossiers sous format PDF est fixée au

15 décembre 2025 à 23h59,

uniquement à l'adresse : contact@cvta.fr

Attention à ce que la taille du dossier n'excède pas 7 méga octets.

Tout dossier fera l'objet d'un accusé de réception de la part du comité d'organisation du concours dans un délai de trois jours ouvrés à partir de la date d'envoi.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

POUR VOUS AIDER, VOICI QUELQUES POINTS DE REFLEXION POUR GUIDER VOTRE DOSSIER :

- Pourquoi est-il pertinent de candidater pour mon entreprise ?
- Mon projet s'inscrit-il dans une démarche durable ?
 - Volets environnemental et sociétal :
 - ✓ Mon projet promeut-il une viticulture intégrée ou respectueuse de l'environnement ?
 - ✓ Peut-il entraîner d'autres acteurs vers de bonnes pratiques ?
 - ✓ Est-il à la fois réalisable, original et ambitieux ?
 - Sur le volet économique :
 - ✓ Mon business plan est-il robuste et réaliste ?
 - ✓ Ai-je bien réfléchi à une stratégie de commercialisation ? Quels moyens et débouchés pour mes vins ?
 - ✓ La situation économique de mon entreprise me permet-elle d'envisager de nouveaux projets et développements ?
- Que pourrait m'apporter le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir ?
- En quoi le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir constitue un levier d'accélération pour mon entreprise ?
- Quels sont les axes de développement futur ? Où sera mon entreprise dans 2, 5 et 10 ans ?

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 15 DECEMBRE 2025 à 23h59